

# COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 mars 2010

Sous la présidence de M. RIGAL Christian

**Etaient présents** : ROUQUETTE Christian, MARTY Jean-Pierre, VIGUIER Serge, OULES Elisabeth, MAFFRE Jérôme, OULES Thierry, BLOY Xavier, GALAND Georges, MAFFRE Guy, VIALA Lionel, GOUT Grace, SEGUIER Daniel et AZAIS Alain.

**Etait absent** : ALIES Cédric

**Secrétaire de séance** : OULES Thierry

## **Voirie**

Barrières de dégel : 2010-2011 : au vue de l'état de la voirie communale après l'hiver 2009/2010, le conseil municipal, propose la mise en place de barrière de dégel sur l'ensemble de la voirie communale, pour l'hiver 2010-2011.

La commune a pris un arrêté d'interdiction de circulation de tous véhicules, sur le chemin desservant Camp Grand, à partir du chemin du verdier, à hauteur du pont de Valès-Haut. En effet, l'affaissement du chemin dans le ruisseau représente un danger pour les véhicules.

## **Entreprise Intercommunale**

Les travaux de voirie étant dorénavant effectués par la communauté de communes, les particuliers qui désirent faire faire un devant de porte ou un bout de chemin pourront le faire sous certaines conditions :

- Etre situé à proximité des travaux communaux
- Faire des travaux n'excédant pas une journée
- Etre en accord avec le devis établi par la communauté de communes.

## **Travaux 2010**

Route de la Fédial

Route du Terrail

Route du Moulin haut à Bessouze

Route de Oules au Clap

## **Mur de Biot**

Le mur de soutènement de la route de l'église et du cimetière de Biot s'écroule petit à petit. Le conseil municipal a décidé de le consolider en construisant devant, un mur en bloc à banché crépi. Une subvention du Conseil Général viendra minimiser le coût.

# **COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 mars 2010**

## **Vicariale**

Les travaux de la vicariale cofinancés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (8000 €), le Conseil Général (16 000€) et la commune (8000 €) sont en cours d'achèvement.

Début juin, la partie basse sera mise à disposition des producteurs du pays, pour ouvrir une boutique. Une convention sera passée entre la commune et l'association des producteurs.

## **Point sur la distribution de l'eau et extension du réseau**

Le bassin du Clap et de Margot ont été remplis début mars. Cette eau permettra le nettoyage et la vérification des canalisations. En avril, les entreprises BESSAC, SOLACO et THOUY poseront les réducteurs de pression. Des compteurs seront installés à l'entrée de chaque réseau (hameau) afin de contrôler la consommation et de détecter les fuites.

La commune va mettre à disposition une partie de la ressource en eau de Peyrolles pour Brassac. Une convention sera établie entre les deux parties. L'eau ne sera pas traitée. La commune de Brassac paiera annuellement :

- Un fixe qui permettra de lisser l'investissement engagé, sur 10 ans pour les pompes et 30 ans pour les bâtiments, intérêt compris.
- Un montant révisable annuellement établi au prix du m<sup>3</sup> fourni correspondant au fonctionnement (entretien, énergies et personnels)

## **Achat terrain RICARDOU à Biot**

Afin de pouvoir construire une maison de retraite pour personnes handicapées, la commune a passé une promesse de vente pour l'acquisition d'une parcelle à la « Vérrouillé » cadastrée F328 appartenant aux conjoints PISTRE/RICARDOU d'une surface de 3660 m<sup>2</sup>, pour la somme de 35 000 €.

## **Modification des effectifs personnel communal**

A compter du 1 mai 2010, Madame Adélaïde LABIS prendra ses fonctions de secrétaire de mairie suite au départ en retraite de Madame OULES Anne-Marie. Afin de gérer au mieux le nouveau réseau d'eau, le conseil municipal a voté le principe d'embaucher un employé communal supplémentaire dans le cadre des emplois aidés (C.A.E., contrat d'aide à l'emploi) subventionné à 80%.

## **Transfert de compétence et modification des statuts de la Communauté de Communes.**

La Communauté de Communes propose une modification de ses statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte que la compétence « Elaboration et mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau » soit transférée à la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune.

# COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 mars 2010

## Renouvellement habilitation des pompes funèbres

L'habilitation des pompes funèbres délivrée en 2004, par la Préfecture, prend fin cette année. Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande le renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire, pour la commune de Castelnau de Brassac.

## Informations diverses

- La Poste de Brassac nous propose la confection d'enveloppes « Prêts à Poster ». Les deux photographies proposées pour figurer sur ses enveloppes sont la mairie et la Maison de la forêt.
- Suite à la prolongation de l'arrêt de Mademoiselle Corine Mouchon, une remplaçante a été embauchée temporairement, pour le ménage de la mairie et de l'école.
- Convention A.T.E.S.A.T.  
Le conseil municipal a délibéré favorablement pour passer une convention avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable pour une période de 1 an afin de bénéficier de l'Assistance Technique fournis par les Services de l'Etat en matière de patrimoine, voirie et bâtiment. La cotisation pour une année s'élève à 417,59 €
- Zone de Développement Eolien  
Suite à une lettre du ministère de la Défense précisant que le couloir aérien n'ampute pas la commune de Castelnau de Brassac, le conseil municipal s'est prononcé pour la révision de la ZDE.
  - 5 voix POUR
  - 4 voix CONTRE
  - 5 ABSTENTIONSPar conséquent, il a été décidé de faire voter les habitants de Cambous, propriétaires d'une zone à inclure ou non dans la ZDE.  
Ce vote aura lieu en juin, les personnes seront avisées personnellement.
- Taxe professionnelle  
La suppression de la taxe professionnelle n'aura pas de conséquence sur notre commune.  
L'Etat va compenser la taxe professionnelle par une dotation.

Séance levée à 1 h 00